



SERVICES TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

SOMMAIRE

1. Agenda	1
2. Transversal Services Techniques Territoriaux	2
3. Architecture bâtiment, logistique et énergie	2
3.1 Génie énergétique.....	2
3.2 Gestion des bâtiments.....	7
4. infrastructures publiques et réseaux	8
4.1 Patrimoine de voirie.....	8
4.2 Eau et assainissement	9
4.3 Infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales.....	12
5. ingénierie écologique	12
5.1 Nature et paysage urbain	12
5.2 Environnement	13
5.3 Déchets et propreté.....	14

1. AGENDA

Rencontres territoriales des Directeurs de services techniques : quelle organisation des services techniques en période pré-électorale ?

Le 16 janvier 2014, Montpellier - AITF / INSET Montpellier

Séminaire de pratiques professionnelles : 15èmes Assises de l'énergie

Du 28 au 30 janvier 2014, Dunkerque – CUD / INSET Montpellier

Rencontres territoriales du patrimoine historique : protéger et rendre accessible le patrimoine historique ?

Le 27 mars 2014, Paris - AITF / Louvre / Pôle culture INSET Nancy / Pôle architecture bâtiment INSET Montpellier

2. TRANSVERSAL SERVICES TECHNIQUES TERRITORIAUX

Grégoire Saussus, à cheval entre ville et agglomération / POINAS SEGOLENE

TECHNI.CITES, n° 260, 08/12/2013, p. 59

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/22335/TPL_CODE/TPL_REVUE_ART_FICHE/PAG_TITLE/Gr%E9goire+Saussus+%C0+cheval+entre+ville+et+agglom%E9ration/48-technicites.htm

Grégoire Saussus est directeur général adjoint pour la ville de Châlons-en-Champagne et pour l'agglomération. Une mutualisation qui fait ses preuves.

3. ARCHITECTURE BATIMENT, LOGISTIQUE ET ENERGIE

3.1 Génie énergétique

Actualité "Energie et Territoire"

Site d'Energy Cities

<http://www.energy-cities.eu/-Actualite-Energie-et-Territoire-du,705->

A l'occasion du débat sur la transition énergétique, Energy Cities a créé une liste de diffusion réservée aux questions « énergie et territoires » du débat.

De la bière pleine d'énergie / RICHARD Aude

SYSTEMES SOLAIRES : LE JOURNAL DES ENERGIES RENOUVELABLES, n° 218, 31/12/2013, p. 38-39

La malterie d'Issoudun dans l'Indre stabilise une partie de ses coûts énergétiques en brûlant les déchets d'orge issus de son procédé de fabrication. Mais, cette biomasse, au comportement bien différent de celui du bois, nécessite une technicité spécifique.

Energies renouvelables : l'éolien croule sous les permis / CONNORS ANNE

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 52

<http://archives.environnement-magazine.fr/search/recherche/resultats>

Depuis 2003, le nombre d'autorisations à demander pour installer un parc éolien n'a fait qu'augmenter.

Energies marines : des EMR noyées sous les codes / MAINCENT GUILLAUME

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 66

<http://archives.environnement-magazine.fr/null/energies-marines-des-emr-noyees-sous-les-codes/0/87227>

On n'a pas encore commencé à déployer les énergies marines renouvelables qu'il faut déjà revoir le cadre juridique. Éolien offshore, hydrolien, houlomotricité, énergies océanothermique et osmotique? Les énergies marines renouvelables (EMR) sortent de l'ombre. Toutefois, en dehors de l'hydrolienne de démonstration d'EDF à Paimpol, et si l'on exclut l'usine marémotrice de la Rance, aucune n'a encore donné lieu à une réalisation d'ampleur dans les eaux françaises.

Strasbourg optimise ses réseaux de chaleur

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 82

<http://archives.environnement-magazine.fr/solutions/-strasbourg-optimise-ses-reseaux-de-chaleur/0/87241>

Développé par la société d'origine suisse EBM Thermique, le réseau de chaleur de deux nouveaux quartiers au sud de Strasbourg combinent basse température, géothermie, biomasse et efficacité énergétique.

Rénovation thermique de l'existant : une nécessaire démarche stratégique / GAUTHIER FRANCK

AGENCE QUALITE CONSTRUCTION, n° 141, 31/12/2013, p. 37-41

Difficile à mettre en œuvre en une seule fois en milieu occupé, la rénovation thermique d'un logement ou d'un groupe de logements pourrait laisser place à une autre stratégie, mieux adaptée à cette problématique. Un rapport RAGE 2012 et un livre récents suggèrent une rénovation étalée dans le temps et couplée à d'autres travaux. Un quadruple audit (patrimonial, énergétique, architectural et financier) permettrait, par exemple, d'élaborer un projet modulaire de rénovation donnant la priorité à la réduction des besoins énergétiques.

Cartographie régionale des centrales photovoltaïques de 100 à 999 Kwc en 2013 / MEYRAT Julien
SYSTEMES SOLAIRES : LE JOURNAL DES ENERGIES RENOUVELABLES, n° 218, 31/12/2013, p. 18-21

Dans un contexte photovoltaïque en attente de signaux forts, les petites installations continuent de progresser, notamment dans le Sud du pays. À l'échelle régionale, elles représentent même parfois des puissances supérieures aux grandes centrales. Analyse.

Optimisation énergétique : des économies à tous les niveaux / DELMOLINO ALEXANDRA
HYDROPLUS, n° 219, 31/12/2013

Pour réduire leur facture énergétique sur les secteurs de l'eau potable ou de l'assainissement, les exploitants devront adopter une démarche intégrée. La performance des équipements (pompes, surpresseurs, etc) pèse fortement dans la balance. Une surveillance renforcée du parc via la mise en œuvre d'audits énergétiques permettra alors de détecter les priorités de renouvellement. De nombreux services sont également proposés par les constructeurs pour orienter les choix. La stratégie doit également viser les procédés et les filières qui mettent en œuvre ces équipements. En améliorant leur pilotage par des régulations poussées, les exploitants vont pouvoir dégager de nouvelles sources d'économies. Ce dossier est composé de divers articles :

- Favoriser les équipements sobres
- Affiner le pilotage des procédés
- Valoriser l'énergie des eaux usées

Valoriser l'énergie des eaux usées / DELMOLINO ALEXANDRA
HYDROPLUS, n° 219, 31/12/2013, p. 38-39

Véritables mines de carbone, les stations d'épuration ont un potentiel stratégique pour la production d'énergie. Dans le viseur, l'autosuffisance énergétique et pourquoi pas, une valorisation financière par la vente d'électricité, voire du gaz dans les réseaux.

Réglementation : le permis unique est en marche / LEMBEZAT CAROLE
ENVIRONNEMENT MAGAZINE ET ENERGIE, n° 16, 31/12/2013, p. 16

La loi de simplification administrative prévoit de tester l'autorisation unique pour les installations de méthanisation et les parcs éoliens. Une procédure simplifiée qui devrait se traduire par une réduction des délais.

Energies marines : la filière en quête de simplification / LEMBEZAT CAROLE
ENVIRONNEMENT MAGAZINE ET ENERGIE, n° 16, 31/12/2013, p. 18

Dans un rapport remis en juillet au gouvernement, le Syndicat des énergies renouvelables émet des propositions pour accélérer le développement des énergies marines renouvelables.

Chaleur : un réseau plus efficace / DESCAMPS OLIVIER
ENVIRONNEMENT MAGAZINE ET ENERGIE, n° 16, 31/12/2013, p. 31-37

Finis les réseaux de chaleur surdimensionnés aux sources fossiles ! Encouragés par le Fonds chaleur géré par l'Ademe, les concepteurs misent désormais sur la densification, les énergies de récupération, la biomasse et l'eau à basse température. Les infrastructures existantes tentent, elles aussi, de s'adapter... En attendant les outils d'optimisation et le stockage de l'énergie qui deviendront monnaie courante sur les réseaux intelligents de demain. Ce dossier comporte trois articles :

- Bâtir des réseaux performants.
- Anticiper l'évolution des installations.
- Piloter plus sagement.

Electricité : cap sur la décentralisation ! / BLOSSEVILLE THOMAS
ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 28-32

Smart grid. Le système électrique bascule vers un nouveau modèle. Face aux enjeux de la maîtrise des consommations et du déploiement des énergies renouvelables, la réglementation évolue pour articuler l'échelle nationale et la maille locale.

Le bâtiment électrique : un atout majeur face aux défis de la transition énergétique ? /

BERGOUX JEAN

ECOLLECTIVITES PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL, n° 44, 31/12/2013

La maîtrise des émissions de CO2 dues aux usages de l'énergie apparaît aujourd'hui comme l'enjeu central de la transition énergétique qui s'engage ou s'amplifie dans les différents pays de l'Union européenne. Au-delà de l'indispensable sobriété énergétique, la « décarbonation » aussi poussée que possible des productions et consommations d'énergie apparaît donc comme un objectif prioritaire. La production d'électricité n'échappera évidemment pas à cet impératif. Dans le cas particulier de la France, il faudra, quelles que soient les orientations retenues en matière de production d'électricité nucléaire, maintenir à un niveau extrêmement bas le « contenu en CO2 » du kWh électrique. Ceci passera, bien entendu, par un développement important d'énergies renouvelables (EnR) électrogènes, éoliennes et photovoltaïques, en particulier. L'introduction massive de ces énergies ne se fera, cependant, dans de bonnes conditions que si l'on dispose de moyens de piloter une partie de la demande électrique afin de faire face en temps quasi réel à la forte variabilité systématique ou aléatoire de ce type de production.

Mieux éclairer la ville tout en maîtrisant l'énergie pour répondre à l'envol des prix de l'électricité

ECOLLECTIVITES PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL, n° 44, 31/12/2013, p. 24-25

Alors que l'électricité est entrée dans un cycle de forte hausse des prix, les collectivités doivent apprendre à trouver le mix idéal entre renouvellement du matériel et gestion raisonnée du parc existant. Le Cluster Lumière, groupement des entreprises de la filière éclairage, les informe sur les solutions avec des retours d'expérience.

Région Pays de Loire : le futur lycée de Carquefou, à énergie positive, n'utilisera aucune énergie non renouvelable

ECOLLECTIVITES PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL, n° 44, 31/12/2013, p. 18-19

Un lycée ancré sur son territoire et ouvert sur la cité, le 4^e lycée passif à énergie positive, le 1^{er} à n'utiliser aucune énergie non renouvelable.

Nîmes Métropole : une centrale photovoltaïque pour occuper un terrain inconstructible / DESCAMPS OLIVIER

TECHNI.CITES, n° 261, 23/12/2013, p. 32

Lauréate d'un appel d'offres de l'aménageur SAT, La Compagnie du vent construira dans le Gard une centrale au sol de 11,4 Mwc. Dans un contexte peu favorable au développement des parcs photovoltaïques, la pertinence technique des options proposées a pesé lourd dans la balance. Un objectif : que le projet aille à son terme.

Eclairage - Comment réduire la facture énergétique ? / FARRUGIA-TAYAR Claudine,

LELONG Jean

Gazette des Communes (la), 23/12/2013, 2202, p. 26-28

<http://archives.lagazettedescommunes.com/23155607/-ew-comment-ew-ew-reduire-ew-ew-la-ew-ew-facture-ew-ew-energetique-ew-r>

Parce que l'éclairage urbain représente 48 % du budget « électricité » des villes, celles-ci cherchent à réaliser des économies sur ce poste, en effectuant au préalable une étude d'éclairage. Certaines collectivités hésitent encore entre la réorganisation des services en régie, la contractualisation avec un opérateur privé ou, en zone rurale, l'adhésion à un syndicat départemental d'énergie. Le concept de « smart lighting » ou « éclairage intelligent », associant télégestion et ballast électronique, notamment, permet de réduire les consommations énergétiques.

Mesure de la performance énergétique des logements neufs

MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT (LE), n° 5743 - cahier détaché n°2, 20/12/2013

<http://moniteur-pvqpsla6.lemoniteur.fr/fr/pvpage2.asp?puc=6565&nu=5743&selfsize=1&sommaire=false&gotopa=CP-1&tmpid=cfdd3be6b1bbc0e391e7be48225f5904>

Maîtriser la performance énergétique de l'habitat Comment valider qu'un logement répond aux critères techniques permettant d'obtenir un bon niveau de performance énergétique ? Comment être sûr à chaque étape de la construction, et lors de la livraison de l'ouvrage, que les choix constructifs et d'équipements sont pertinents pour un résultat optimal en termes de maîtrise de l'énergie ?

Entrée en vigueur du « Plan d'urgence » pour la sécurité d'approvisionnement en gaz / MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE, 20/12/2013

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Entree-en-vigueur-du-Plan-d.html>

La France dispose de très peu de ressources propres en gaz naturel sur son territoire. 98% du gaz naturel consommé en France est importé. Elle dépend en conséquence essentiellement des marchés internationaux pour ses approvisionnements. La Commission européenne a mis en place un règlement communautaire relatif à la sécurité d'approvisionnement en gaz. L'objectif de ce règlement est de permettre au marché intérieur du gaz de fonctionner même en cas de déficit d'approvisionnement, en réagissant de manière solidaire et coordonnée aux crises d'approvisionnement, tant au niveau de l'action préventive que de la réaction à des ruptures concrètes d'approvisionnement.

Lettre d'information « Certificats d'économies d'énergie »

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE, 17/12/2013

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/131201_Lettre_d_information_CEE.pdf

Consulter la nouvelle lettre d'information du dispositif des Certificats d'Économies d'énergie.

Philippe Martin lance une consultation sur le soutien aux énergies renouvelables / LENORMAND ANNE LOCALTIS.INFO, 16/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250266349847>

Philippe Martin a lancé le 12 décembre une consultation sur "les pistes d'évolution" des mécanismes de soutien aux énergies renouvelables. Cette "large consultation devra éclairer et permettre de partager : le diagnostic sur le fonctionnement actuel du système électrique et du marché de l'électricité ainsi que l'enjeu de la meilleure intégration des énergies renouvelables, les pistes d'amélioration du système actuel de soutien aux énergies renouvelables, les modalités et enjeux de la transition vers ces nouveaux dispositifs", indique le ministre de l'Ecologie et de l'Energie dans un communiqué. Jusqu'à une date limite fixée au 28 février 2014, les acteurs impliqués dans le développement des énergies renouvelables sont invités à répondre aux questions posées et "à soumettre toute contribution utile", précise le communiqué.

Dispositif des certificats d'économies d'énergie : mise en oeuvre de la troisième période (2015-2017)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE, 13/12/2013

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/131213_livre_blanc.pdf

Consulter le livre blanc.

Le projet de loi de programmation sur la transition énergétique prend forme / LENORMAND ANNE

LOCALTIS.INFO, 12/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250266339977>

Le ministère de l'Ecologie a publié le 11 décembre les grandes lignes du futur projet de loi de programmation sur la transition énergétique. Organisée en six grands titres dont deux consacrés aux énergies renouvelables et au nucléaire, cette première ébauche laisse entrevoir une réforme des plans climat territoriaux et comporte plusieurs dispositions sur la rénovation des logements et des bâtiments tertiaires.

Certificats d'économies d'énergie : vers un quasi-doublement de l'objectif dès 2015 /

LENORMAND ANNE

LOCALTIS.INFO, 11/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250266329928>

Le volume des certificats d'économies d'énergie (CEE), qui oblige les fournisseurs d'énergie à favoriser les économies de consommation énergétique, sera quasiment doublé sur la période 2015-2017, a annoncé le 10 décembre le ministre de l'Ecologie et de l'Energie, Philippe Martin. Introduit en 2006, le mécanisme des CEE permet aux pouvoirs publics d'imposer aux fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et carburants pour automobiles) un volume triennal d'économies d'énergie, tous secteurs confondus (logement, tertiaire, industrie, transports...) sous peine de fortes pénalités. En tant qu'"obligés", les vendeurs d'énergie sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients (ménages, collectivités territoriales ou professionnels).

Une centrale biomasse prélude à un agenda 21

GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS, DES REGIONS (LA), n° 2200, 09/12/2013, p. 33

<http://archives.lagazettedescommunes.com/23017837/une-centrale-biomasse-prelude-a-un-agenda-21>

Châteaudun (Eure-et-Loir) bénéficiera en janvier 2014 d'une centrale biomasse et d'un réseau de chaleur de 6 km permettant de chauffer l'équivalent de 1600 logements et de nombreux équipements publics : centres de secours et de détention, caserne de gendarmerie, hôpital...

Energie : les territoires au cœur de la transition / DESCAMPS OLIVIER

TECHNI.CITES, n° 260, 08/12/2013, p. 27-32

Le projet de loi sur la transition énergétique présenté au printemps 2014 va fixer de nouveaux objectifs à atteindre en termes de baisse des consommations et de mix renouvelable. Il va surtout rebattre les cartes de la gouvernance énergétique. La décentralisation donnera davantage de pouvoir aux collectivités pour qu'elles généralisent des bonnes pratiques qui existent déjà.

Comment construire une chaufferie bois / DESCAMPS OLIVIER

TECHNI.CITES, n° 260, 08/12/2013, p. 16-17

Choix du combustible, options logistiques, dimensionnement des équipements... Les problématiques de conception d'une chaufferie sont plus nombreuses qu'il n'y paraît. Les maîtres d'ouvrage qui veulent une installation performante doivent donc faire preuve d'anticipation.

Cherbourg : 1300 logements chauffés grâce à l'eau de mer

TECHNI.CITES, n° 260, 08/12/2013, p. 34

L'Office public de l'habitat de la communauté urbaine de Cherbourg a doté vingt-sept immeubles de logements d'un système de chauffage innovant : il valorise les calories de l'eau de mer grâce à des pompes à chaleur qui alimentent un réseau d'eau sanitaire et de chauffage.

Les premières chaudières à rafles de maïs conjuguent pouvoir calorifique et gisement local / LUNEAU SYLVIE

TECHNI.CITES, n° 260, 08/12/2013, p. 41

La rafle de maïs semble arriver en force pour l'alimentation des chaudières. Pour preuve, deux nouvelles installations inaugurées cette année (dans le Puy-de-Dôme et dans le Haut-Rhin) fonctionnent avec ce combustible.

Belleville : la première station d'épuration vendeuse d'énergie / LUNEAU SYLVIE

TECHNI.CITES, n° 260, 08/12/2013, p. 38

Pour la première fois, un syndicat de traitement des eaux usées va devenir vendeur d'énergie! Il s'agit de celui de Saône Beaujolais dans le Rhône. La construction du futur réseau de chaleur débute en décembre.

Transition énergétique : vers un renouveau de l'action décentralisée / BOEDÉC MORGAN

LOCALTIS.INFO, 06/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250266299533>

La conférence parlementaire sur la transition énergétique, qui s'est tenue le 5 décembre, a rappelé le rôle fondamental joué par les collectivités qui innoveront sur le terrain.

Les points faibles de la sûreté nucléaire au crible d'élus locaux, de syndicalistes et d'écologistes / AFP

LOCALTIS.INFO, 06/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250266303296>

C'est une première dans l'Hexagone : des élus, des syndicalistes et des écologistes de la Manche, département le plus nucléarisé de France, ont recensé les points faibles de la sûreté nucléaire, à la lumière de la catastrophe de Fukushima, dans un livre blanc paru le 5 décembre. Mis en ligne sur les sites cli-areva.fr, cli-flamanville.fr et cli-andra.fr. , le document regroupe 184 questions posées aux industriels comme à la Défense nationale et "comprend de nombreuses et importantes questions qui n'ont trouvé aucune réponse ou des réponses partielles, incomplètes ou pire encore contradictoires", écrivent les élus locaux PS, UMP, DVD ou EELV, dont plusieurs sont des anciens d'Areva ou EDF, dans une synthèse papier. Les élus, associations - Greenpeace, France Nature Environnement (FNE) - et syndicats, qui se réunissent régulièrement à l'occasion de commissions locales d'informations (CLI) sur trois sites nucléaires civils de la Manche, ont mené 18 auditions. Ils se sont aussi rendus au Japon pour entendre des élus victimes de la catastrophe de Fukushima, qui a "balayé (les) certitudes" des élus manchois.

Politique énergétique : ça bouge !

LEMONITEUR.FR, 05/12/2013

Dans la politique énergétique, il y a le retour sans fin des débats idéologiques autour du nucléaire et des gaz de schiste, et puis il y a l'avancée du travail administratif. L'intervention, le 5 décembre, à la Conférence parlementaire sur la transition énergétique organisée par deux parlementaires de bords différents, Alain Gest (député UMP de la Somme) et Jean-Marc Pastor (sénateur socialiste du Tarn), du patron de la DGEc a permis d'en prendre à nouveau conscience.

Déchets ménagers : Trifyl s'engage dans la production d'hydrogène à partir de biogaz / SREDOJEVIC ALEXANDRE

TECHNIQUES SCIENCES METHODES, n° 11, 30/11/2013, p. 14-15

En novembre 2013, débutent les premiers essais en conditions réelles de production d'hydrogène à partir du biogaz issu des déchets stockés dans les installations de Trifyl. Un projet qui réunit partenaires publics et privés, convaincus par les applications potentielles en électromobilité du H2.

3.2 Gestion des bâtiments

Bâtiment : les éco matériaux cherchent l'alternative / TUBIANA FABIAN

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 50

Face à la complexité et au coût des procédures d'agrément, beaucoup de fabricants d'éco matériaux placent leurs espoirs dans la création d'un système alternatif.

RT 2012 et acoustique : comment éviter les principales erreurs / GAUTHIER FRANCK

AGENCE QUALITE CONSTRUCTION, n° 141, 31/12/2013, p. 43-46

Donner la priorité à l'isolation thermique ne doit pas pour autant dégrader les performances acoustiques d'un logement, au point de risquer de compromettre la délivrance de l'attestation acoustique obligatoire, prévue par l'arrêté du 27/11/2012. Ces non-conformités, décelées lors de la première visite, pourraient être évitées en faisant appel dès la phase de conception du projet à un bureau d'études en acoustique qualifié.

Accessibilité 2015 : un horizon bien trop loin ? / GAYDRE FREDERIC

TECHNI.CITES, n° 261, 23/12/2013, p. 12-13

En matière d'accessibilité des bâtiments et installations existants ouverts au public, et d'équipements de transport public, la date impérative de 2015 approche à grands pas. De nombreux rapports pointent l'impossibilité matérielle de respecter cette échéance. De plus en plus de voix s'élèvent en outre contre le coût des normes liées au « tout accessible » dans un contexte de raréfaction des ressources des collectivités, ce qui amène à s'interroger sur le maintien de la date de 2015.

Bâtiments historiques et contraintes réglementaires : une équation impossible ? / LEGUAY Jean-Luc

TECHNI.CITES, n° 261, 23/12/2013, p. 25-30

À l'heure où l'État a vendu et continue à se défaire d'une partie de son patrimoine historique, les collectivités territoriales gestionnaires se retrouvent face à des difficultés majeures quant à la gestion patrimoniale de leurs édifices. Au-delà du défi financier qui est une problématique en soi, la principale gageure est aujourd'hui de faire face aux évolutions réglementaires qui contraignent les restaurations.

Construire sur sol argileux : possible mais sous conditions / STEPHANT JEAN-PAUL

TECHNI.CITES, n° 261, 23/12/2013, p. 16-17

La sécheresse de 2011 avait rappelé les désordres que peuvent causer les retraits gonflements des argiles sur les bâtiments. Quelle conduite tenir en présence de ces types de sols ? Faut-il construire ? Que faire lorsque les désordres surviennent ? Le parc immobilier des collectivités n'échappe pas à ces contraintes.

Saint-Dié : la paille prend de la hauteur / DESCAMPS OLIVIER

TECHNI.CITES, n° 261, 23/12/2013, p. 34

Pour ses nouveaux logements sociaux, le Toit Vosgien a choisi une structure en bois massif et une isolation à base de bottes de paille. Une option écologique, économique et pionnière pour un bâtiment de sept étages.

Construction de logements : des normes assouplies en zones tendues / POIROT JEAN-CHRISTOPHE
TECHNI.CITES, n° 261, 23/12/2013, p. 44-45

Afin de répondre à l'objectif de construction de 500 000 logements, dont 150 000 logements sociaux à l'horizon 2017, l'ordonnance n° 2013- 889 du 3 octobre 2013 permet aux communes de déroger à certaines de leurs propres règles d'urbanisme et de construction.

La désaffectation des édifices culturels / LEANDRI PHILIPPE
JOURNAL DES MAIRES ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, n° 12, 12/2013, p. 57-58

L'affectation à l'exercice du culte de certains édifices communaux est gratuite, exclusive et perpétuelle. Néanmoins, leur désaffectation est possible sous condition de respecter des conditions très strictes.

4. INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET RESEAUX

4.1 Patrimoine de voirie

Partage de la voirie : priorité aux transports collectifs / CABIRON CHRISTINE

TRANSPORT PUBLIC : LE MAGAZINE QUI FAIT CIRCULER LES IDEES, n° 1141, 31/12/2013, p. 32-36

Les aménagements urbains sont déterminants pour améliorer la vitesse commerciale, donc l'attractivité des transports publics. Ce constat implique un plus grand partage de la voirie et une nouvelle vision de la mobilité combinant les modes traditionnels (bus, tram, métro), les nouveaux services de déplacement (vélo, autopartage, covoiturage, marche) et le stationnement. La réunion de ces éléments convaincra les automobilistes de lâcher leur voiture.

CG59 : le plan cyclable départemental est lancé / ONFIELD JEAN-NOEL

ROUTE ACTUALITE, n° 212, 31/12/2013, p.13

Adopté à l'unanimité en séance plénière par l'exécutif, le plan cycliste dans le Nord est une déclinaison du Schéma Mobilité Liberté 2030 du département.

Les maires vont fixer eux-mêmes les tarifs de stationnement et le prix des PV

TRANSPORT PUBLIC : LE MAGAZINE QUI FAIT CIRCULER LES IDEES, n° 1141, 31/12/2013, p. 18

Les députés ont confirmé le vote des sénateurs sur la dépenalisation du stationnement en votant le 12 décembre, en seconde lecture du projet de loi de décentralisation, un amendement ouvrant le droit aux maires de fixer le montant du stationnement sur voirie et celui des amendes.

Tarification : les usagers vont devoir payer plus / VIENNET ROBERT

TRANSPORT PUBLIC : LE MAGAZINE QUI FAIT CIRCULER LES IDEES, n° 1141, 31/12/2013, p. 27-31

Plus de doute possible, le modèle économique actuel du transport public est à bout de souffle. Alors que la fréquentation ne cesse de progresser depuis dix ans, les collectivités n'ont plus de marges de manœuvre pour financer le développement de l'offre et inciter au report modal. Face à ce constat alarmant, une plus grande contribution des usagers est jugée indispensable.

Partage de la voirie : priorité aux transports collectifs / CABIRON CHRISTINE

TRANSPORT PUBLIC : LE MAGAZINE QUI FAIT CIRCULER LES IDEES, n° 1141, 31/12/2013, p. 32-36

Les aménagements urbains sont déterminants pour améliorer la vitesse commerciale, donc l'attractivité des transports publics. Ce constat implique un plus grand partage de la voirie et une nouvelle vision de la mobilité combinant les modes traditionnels (bus, tram, métro), les nouveaux services de déplacement (vélo, autopartage, covoiturage, marche) et le stationnement. La réunion de ces éléments convaincra les automobilistes de lâcher leur voiture.

Innovation routière : mobilisation générale / ONFIELD JEAN-NOEL

ROUTE ACTUALITE, n° 212, 31/12/2013, p. 14-15

Le plan de soutien engagé par le gouvernement formalise la nécessité de réarmer l'économie française par le recours à l'innovation. L'industrie routière est mobilisée afin de conserver sa technicité et de rester compétitive à l'international.

Améliorer la connaissance des milieux pour agir au plus juste

HORTICULTURE ET PAYSAGE : ESPACES VERTS, n° 149, 31/12/2013, p. 54-55

Engagé pour le fauchage raisonné des bords de route, le Conseil Général de Seine-Maritime a décidé en 2008 d'aller plus loin en mettant en place des expérimentations de fauchage différé. Si la sécurité est encore et toujours l'objectif numéro 1 de la gestion des bords de route, le Conseil Général de Seine-Maritime souhaite également poursuivre la réflexion pour améliorer sa connaissance des milieux et mieux cibler les traitements de ses accotements.

Viabilité hivernale : comment s'adapter au changement climatique ? / ONFIELD JEAN-NOEL

ROUTE ACTUALITE, n° 211, 30/11/2013, p. 16-17

Comme chaque année à l'approche de l'hiver, les spécialistes de la viabilité hivernale se préparent. Affaire de spécialistes, le service hivernal doit s'adapter aux aléas climatiques, dont le changement climatique amplifie les évolutions.

Réseau secondaire : l'entretien par une technique bitumeuse à froid associée à du recyclage /

VOLLEMAERE Eric, PIRQUIN Philippe

REVUE GENERALE DES ROUTES ET DES AERODROMES, n° 916, 30/11/2013, p. 69-73

Une réponse à la transition énergétique et à l'empreinte carbone. De nombreuses voies communales, à l'origine voies de desserte pour les activités agricoles, sont en plus devenues des axes intercommunaux importants pour les particuliers se déplaçant quotidiennement d'une commune à l'autre. Ces derniers souhaitent le faire en toute sécurité et avec un maximum de confort.....Cet article propose une solution souple de remise en état et de renforcement de ces chaussées. C'est aussi un encouragement à privilégier une technique qui le mérite, particulièrement en cette époque où transition énergétique et empreinte carbone sont d'actualité.

Précisions jurisprudentielles relatives aux modalités de définition de l'intérêt communautaire de la compétence "voirie" des EPCI / DAUCE SOLENNE, DU ROSTU Clémence

SEMAINE JURIDIQUE - ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITES TERRITORIALES (LA), n° 49, 02/12/2013, p. 16-18

Si l'on pensait jusqu'à aujourd'hui impossible de distinguer, lors de l'élaboration de la définition d'intérêt communautaire en matière de voirie, entre la chaussée et ses accessoires, la cour administrative d'appel de Nancy est venue remettre en cause cette affirmation. Gain de souplesse pour les communes, la solution retenue est aussi source de questionnements.

4.2 Eau et assainissement

Une station d'épuration en mode camouflage

RESEAUX -LIGNES ET CANALISATIONS - VRD, n° 204, 31/12/2013, p. 40-42

Située dans l'axe du château de Versailles, la station d'épuration dite du "Carré de Réunion" connaît des transformations majeures. Découverte d'un projet évalué à 180 millions d'euros qui doit donner naissance à une installation innovante et complètement intégrée à son environnement.

Réutilisation des eaux usées traitées : trop de contraintes en France / DELMOLINO ALEXANDRA

HYDROPLUS, n° 219, 31/12/2013, p. 40

La réutilisation des eaux usées traitées, technique à l'acronyme flottant, passé de Reuse à Reut, constitue une alternative très peu exploitée pour des questions de prix, de besoins et de réglementation.

Eau : une ressource sous surveillance / TORTORICI Julia

RESEAUX -LIGNES ET CANALISATIONS - VRD, n° 204, 31/12/2013, p. 12

Fin 2008, la Ville de Paris repassait en régie et confiait la gestion de son eau potable à Eau de Paris. François Poupard, directeur général de la régie, détaille les actions mises en œuvre pour la préservation de la ressource eau en Ile-de-France.

L'eau soulève les foules en Bretagne

RESEAUX -LIGNES ET CANALISATIONS - VRD, n° 204, 31/12/2013, p. 14

La récente consultation publique lancée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a démontré l'intérêt grandissant du public pour les enjeux liés à l'eau. Il en sera question lors du carrefour de l'eau organisé par Idéal Connaissances les 29 et 30 janvier 2014 à Rennes. A la veille du projet de construction du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux pour la période 2016-2021, faisons le point avec Noël Mathieu, directeur général de l'Agence de l'eau.

Fiscalité : le gouvernement va pomper l'argent de l'eau

RESEAUX -LIGNES ET CANALISATIONS - VRD, n° 204, 31/12/2013, p. 16-17

C'est acté, le gouvernement va prélever en 2014, 210 millions d'euros dans le budget de fonctionnement des 6 agences de l'eau, soit 10% de leurs recettes. Décriée par les canalisateurs de France et son président Alain Grizaud, cette décision va à l'encontre de toute logique environnementale qui veut que l'eau paie l'eau, selon le principe du pollueur payeur !

Le financement de la politique locale de l'eau à bout de souffle / GRAINDORGE JOEL TECHNI.CITES, n° 261, 23/12/2013, p. 14-15

Confrontés à la nécessité de protéger les ressources et de lutter contre les fuites dans un contexte de baisse des volumes d'eau consommée, les services publics de l'eau et de l'assainissement n'ont plus les moyens financiers pour assurer leurs missions. Le principe de « l'eau paie l'eau » a atteint ses limites

Le rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement modifié / GERBEAU DELPHINE

LAGAZETTEDESCOMMUNES.COM, 19/12/2013

<http://www.lagazettedescommunes.com/212932/le-rapport-sur-le-prix-et-la-qualite-des-services-publics-deau-potable-et-dassainissement-modifie/>

Un arrêté modifie les dispositions relatives aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Arrêté : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000028339408&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Gestion urbaine des eaux de pluie : l'infiltration par revêtements poreux / GARRIGUES ARNAUD MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT (LE), n° 5742, 13/12/2013

<http://services.lemoniteur.fr/archive/23066434>

La perméabilité des revêtements améliore la gestion des épisodes pluvieux et permet ainsi d'éviter des investissements onéreux sur les réseaux d'assainissement. Mais les maîtres d'ouvrage hésitent à se lancer...

L'état des lieux sur la qualité de l'eau dans le bassin Seine-Normandie fait ressortir des avancées...et des points noirs / GARRIGUES ARNAUD

LAGAZETTEDESCOMMUNES.COM, 11/12/2013

<http://www.lagazettedescommunes.com/?p=211408>

Le Comité de bassin Seine-Normandie est le premier des 7 comités de bassins métropolitains à avoir adopté l'état des lieux, le 5 décembre. Ce document rend compte de la qualité de l'eau dans ce vaste territoire de 100 000 m² peuplé de 18 millions d'habitants. Le bilan est mitigé : certains points d'améliorations sont constatés, mais le problème de la persistance des pesticides et des nitrates dans les eaux souterraines reste problématique.

Prix unique de l'eau : quand des collectivités donnent l'exemple / LUNEAU SYLVIE

LOCALTIS.INFO, 11/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250266365948>

Dans une étude sur le prix de l'eau en France, la Confédération générale du logement (CGL) a confirmé une grande disparité des tarifs de l'eau sur le territoire. Elle cite aussi plusieurs exemples de communautés urbaines ou d'agglomération telles que Nantes, Montpellier ou le Grand Narbonne engagées dans la voie d'un prix unique du mètre cube d'eau sur l'ensemble de leur territoire. Retours d'expériences sur celles qui ont réussi cette transition.

Une étude montre de grandes disparités dans les factures d'eau / AFP

LAGAZETTEDESCOMMUNES.COM, 10/12/2013

<http://www.lagazettedescommunes.com/?p=212199>

Les Français ne sont pas égaux en matière de prix de l'eau, avec des écarts considérables d'un département à l'autre, parfois même entre communes voisines, a souligné le 10 décembre 2013, lors de la présentation d'une étude sur le sujet, la Confédération générale du logement (CGL), favorable à un monopole public pour éviter toute "gestion mercantile" de cette ressource.

La Confédération générale du logement alerte sur les écarts de prix de l'eau en France / LENORMAND ANNE

LOCALTIS.INFO, 10/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250266325041&cid=1250266324094>

Une nouvelle fois, une association de consommateurs lève le voile sur les écarts de prix considérables de l'eau en France, d'un département à l'autre et parfois même entre des localités voisines. Dans une étude publiée ce 10 décembre, la Confédération générale du logement (CGL) dénonce ainsi une "jungle" des prix de l'eau. L'association a comparé pour l'année 2012 les prix moyens, les médianes, les écarts de prix des départements métropolitains et d'outre-mer puis regardé les différences entre les prix des grandes villes et ceux des communes de moins de 10.000 habitants avant d'examiner les différents modes de tarification pratiqués sur divers territoires. Résultat : "L'examen des 6.328 prix recensés dans les départements métropolitains et d'outre-mer est édifiant : la disparité et le niveau élevé d'un grand nombre de prix sont devenus la règle, ils entraînent de grandes injustices entre les consommateurs selon qu'ils habitent dans le Tarn ou dans l'Hérault, par exemple", souligne la CGL.

Gestion des milieux aquatiques: la compétence dont le bloc local ne veut pas / MADOU LAURENCE

LAGAZETTEDESCOMMUNES.COM, 09/12/2013

<http://www.lagazettedescommunes.com/210599/gestion-des-milieux-aquatiques-et-prevention-des-inondations-la-competence-dont-le-bloc-local-ne-veut-pas/>

Unique disposition environnementale du projet de loi sur la décentralisation, la création de la compétence de « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » fait beaucoup de mécontents : communes et intercommunalités n'étaient pas candidates à la nouvelle mission que leur confie l'Etat, mais qu'auraient volontiers exercée les établissements publics territoriaux de bassin. L'échelle administrative, en passe d'être désignée responsable, et celle du bassin versant, qui clame sa pertinence territoriale, sont forcément vouées à coopérer.

Eau potable : la CLCV appelle à reporter le remplacement des canalisations intérieures en plomb /

LENORMAND ANNE

LOCALTIS.INFO, 06/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250266308403&cid=1250266304405>

Le 5 décembre, l'association de défense des consommateurs CLCV a appelé les pouvoirs publics à reporter de trois ans la date butoir de remplacement des canalisations en plomb, fixée au 25 décembre, et à accorder des aides aux particuliers pour effectuer les travaux. Le changement de ces conduites fait suite à une directive européenne de 1998 qui impose une teneur en plomb de l'eau potable inférieure à 10 microgrammes par litre d'eau (contre 25 microgrammes auparavant) d'ici à fin 2013, suivant des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé émises en 1994.

Un nouveau site pour suivre l'actualité de l'eau / LENORMAND ANNE

LOCALTIS, 04/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250266292965&cid=1250266283167>

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse vient de lancer un site d'actualités sur l'eau, www.sauvonsleau.fr. Destiné aussi bien aux élus, aux organismes socio-professionnels, aux associations, qu'à la presse et au grand public, il traite de toutes les grandes thématiques de l'eau - qualité des eaux, santé biodiversité, aménagement du territoire, mer et littoral - à travers des brèves, des articles de presse, des vidéos, des interviews et tribunes d'élus, des rencontres avec des personnalités politiques ou publiques engagées dans le domaine de l'eau.

Eau potable : Olivet met en pratique « l'arrêt Olivet » / TALPIN JULIEN
LAGAZETTEDESCOMMUNES.COM, 04/12/2013

<http://www.lagazettedescommunes.com/210412/eau-potable-olivet-met-en-pratique-larret-olivet/>

À l'origine de l'arrêt du Conseil d'Etat la ville a résilié sa DSP avec Véolia et a choisi le 29 novembre la Lyonnaise des Eaux. Le prix de l'eau baissera de 47% en 2015.

Près de 435.000 logements menacés en Ile-de-France en cas de grande crue / LENORMAND ANNE
LOCALTIS.INFO, 03/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250266284651&cid=1250266282905>

Quelque 435.000 logements franciliens, soit environ 8% de l'habitat de la région, sont menacés en cas de grande crue semblable à celle qui frappa Paris en 1910, selon une étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAU) publiée le 2 décembre, une semaine après un exercice de simulation d'inondation en aval de la capitale.

4.3 Infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales

Transport fluvial : trouver les justes charges / BOEDEC MORGAN
ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 54

<http://archives.environnement-magazine.fr/null/transport-fluvial-trouver-les-justes-charges/0/87168>

À l'inverse du rail, le transport fluvial a de grandes ambitions. Pour les réaliser, il faut aussi toiletter sa réglementation. L'environnement réglementaire de la voie d'eau repose sur le Code de navigation et sur un règlement général de police (RGP), complété par des règlements particuliers. Un brin rouillé après quarante ans de bons et loyaux services, ce RGP vient d'être actualisé par décret.

5. INGENIERIE ECOLOGIQUE

5.1 Nature et paysage urbain

Le Parc de la Villette s'offre un Agenda 21 / BECUWE MAELLE
ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 37

<http://archives.environnement-online.com/initiatives/developpement-durable-le-parc-de-la-villette-s-offre-un-agenda21/0/87182>

Devenir un parc culturel durable, c'est l'objectif du parc de la Villette à travers un Agenda 21, le premier du genre pour un établissement public culturel.

Comprendre les bienfaits du végétal en ville pour aménager des territoires cohérents

HORTICULTURE ET PAYSAGE : ESPACES VERTS, n° 149, 31/12/2013, p. 8-9

Début juillet, la synthèse des travaux scientifiques et méthodes d'analyse, réalisée en partenariat avec des économistes du laboratoire GRANEM d'Agrocampus Ouest, a été publiée par Plante & Cité*. Ce document s'inscrit dans le cadre d'une étude conduite par Plante & Cité sur l'évaluation des bénéfices marchands et non marchands du végétal en ville : l'étude BENEVEG. Cette dernière bénéficie d'un financement de Val'hor au titre de la recherche d'indicateurs pour le concept de "Cité Verte" porté par l'interprofession de l'horticulture et du paysage.

A Albi, patrimoine et espaces verts cohabitent

HORTICULTURE ET PAYSAGE : ESPACES VERTS, n° 149, 31/12/2013, p. 26-28

Préfecture du département du Tarn, Albi est une ville dynamique, construite autour d'un patrimoine historique d'une grande richesse. Depuis 2010, la cité épiscopale, qui s'étend sur 17 hectares au cœur de la ville, est en effet classée au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Labellisée 4 fleurs depuis 2002 et décorée de la Fleur d'Or en 2010, la ville d'Albi bénéficie également d'un patrimoine naturel particulièrement varié auquel les 58 agents du service espaces verts prêtent une grande attention. Entre les jardins historiques où les collections botaniques sont mises en valeur, et les plaines de jeux destinées aux usages récréatifs, la diversité des espaces a conduit Christian Amiel, responsable du service parcs, jardins et espaces naturels, à s'adapter et à promouvoir la créativité.

A Valence, réorganisation et adaptation sont de mise !

HORTICULTURE ET PAYSAGE : ESPACES VERTS, n° 149, 31/12/2013, p. 32-33

Préfecture de la Drôme, Valence est une ville de 68 000 habitants qui met en place de nombreux outils pour améliorer la gestion des espaces verts. Portés par un projet urbain de grande envergure, les services municipaux ont connu une importante réorganisation. Grâce à de nouveaux outils réglementaires, la ville a ainsi mis en place une gestion raisonnée de l'espace public.

Pour la charte de l'arbre, l'heure du bilan a sonné !

HORTICULTURE ET PAYSAGE : ESPACES VERTS, n° 149, 31/12/2013, p. 50-51

Dans les années 1990 à 2000, la prise de conscience environnementale a conduit les services espaces verts à contractualiser leurs modes de gestion des espaces verts. Parmi les nombreux documents qui ont vu le jour, la Charte de l'arbre a été adoptée par de nombreuses communes partout en France. Désormais, 10 à 15 ans après la mise en place de ces chartes, de nombreuses collectivités font le bilan des objectifs atteints et dressent de nouvelles perspectives pour l'avenir de l'arbre en ville.

Les produits biocides ont leur guide des bonnes pratiques / VIDRIL VALERIE

LIEN HORTICOLE, n° 866-867, 11/12/2013, p. 5

<http://www.upj.fr/Default.aspx?lid=1&rid=108&rvid=308>

L'Union des entreprises pour la protection des jardins et espaces publics (UPJ) a réalisé dix-huit fiches techniques pour permettre aux applicateurs agréés de respecter les recommandations d'utilisation. Le guide des bonnes pratiques d'utilisation des produits biocides est téléchargeable gratuitement sur le site www.upj.fr

5.2 Environnement

Qualité de l'air : les pesticides sans contrôle / HUMBERT DAVID

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 42

<http://archives.environnement-online.com/enjeux/qualite-de-l-air-les-pesticides-sans-contrôle/0/87207>

En octobre dernier, l'OMS classait la pollution atmosphérique dans la catégorie cancérigène certain. Si les principaux polluants responsables sont étroitement encadrés, les pesticides dans l'air ne font en revanche l'objet d'aucun plan de surveillance national, ni de réglementation.

Présentation au CNTE de l'avant-projet de loi relative à la biodiversité / VERNEY MARIE

ENVIRONNEMENT-MAGAZINE.FR, 17/12/2013

<http://www.envirolex.fr/presse/environnement/actualites/4305/>

Le Ministère de l'Écologie a présenté aujourd'hui l'avant projet de loi relative à la biodiversité au Conseil national de la transition écologique (CNTE). Il prévoit notamment l'introduction du principe de "solidarité écologique" et la création et de l'Agence française pour la biodiversité.

La lutte contre l'ambrosie s'organise / VIDRIL VALERIE

LIEN HORTICOLE, n° 866-867, 11/12/2013, p. 7

La proposition de loi déposée en avril 2013 par le comité parlementaire de suivi du risque ambrosie était à l'ordre du jour le 5 décembre à l'Assemblée Nationale.

Ecophyto amorce une baisse des pesticides et herbicides

ENVIRONNEMENT-MAGAZINE.FR, 10/12/2013

<http://www.environnement-online.com/presse/environnement/actualites/4279/agriculture/ecophyto-amorce-une-baisse-des-pesticides-et-herbicides>

Le bilan annuel du programme Ecophyto fait état, enfin, d'une baisse de l'indicateur d'utilisation des produits phytosanitaires.

Plan Ecophyto : Stéphane LE FOLL salue des résultats très encourageants en 2013 grâce à la mobilisation des agriculteurs, qui confortent la dynamique de réduction du recours aux pesticides engagée dans notre pays

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET, 09/12/2013

<http://agriculture.gouv.fr/Ecophyto-resultats-2013>

Lundi 9 décembre 2013, à l'occasion de la réunion annuelle du Comité National d'Orientation et de Suivi (CNOS) du plan Ecophyto [1], Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a fait un point d'étape sur le plan Ecophyto et a précisé les principales propositions de la Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en matière de produits phytosanitaires.

Cohérence écologique : les schémas régionaux sortent au compte-goutte / NEDEY FABIENNE

GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS, DES REGIONS (LA), n° 2199, 02/12/2013, p.32-34

Le contexte Issus des tables rondes menées à l'automne 2007 dans le cadre du Grenelle de l'environnement, les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) constituaient un engagement phare et alors consensuel. Les SRCE étaient présentés comme la colonne vertébrale à laquelle se grefferaient les trames vertes et bleues, qui devaient être tracées au niveau régional avant fin 2012. Diverses péripéties ont retardé le processus, copiloté par les présidents et les préfets de région. L'Île-de-France vient de valider son schéma, cinq autres conseils régionaux sont sur le point d'aboutir.

Risques majeurs, naturels et technologiques : La proposition de loi visant à mieux encadrer l'usage des produits phytosanitaires adoptée par la Commission du développement durable

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, n° 217, 30/11/2013, p. 370-372

Réunie le 6/11/2013, la Commission du développement durable du Sénat a adopté la proposition de loi visant à mieux encadrer l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire national, qui doit être examinée en séance publique par le Sénat le 19/11/2013. Elle comporte trois articles.

2020 : sans pesticides, en espaces verts

LIEN HORTICOLE, 29/11/2013

<http://www.lienhorticole.fr/actualites/2020-sans-pesticides-en-espaces-verts-80899.html>

Une proposition de loi visant à les interdire en zones non agricoles a été adoptée par le Sénat : la proposition de loi Labbé adoptée le 19 novembre fait suite aux recommandations issues des travaux menés en 2012 par la mission commune d'information portant sur les pesticides et leur impact sur la santé et l'environnement.

5.3 Déchets et propreté

Déchets dangereux : PCB, cap sur la deuxième phase d'élimination / DESCAMPS OLIVIER

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 46

<http://archives.environnement-online.com/enjeux/dechets-dangereux-pcb-cap-sur-la-deuxieme-phase-d-elimination/0/87255>

Les équipements contenant plus de 50 ppm de polychlorobiphényles doivent être éliminés avant 2025. Et même avant 2017 pour les plus anciens. Tous les détenteurs de transformateurs sont potentiellement concernés.

Déchets : des mâchefers indésirables / NEDEY FABIENNE

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 56-58

<http://archives.environnement-magazine.fr/null/dechets-des-machefers-indesirables/0/87261>

Un arrêté de novembre 2011 réforme la valorisation des mâchefers d'incinération, soumise depuis à des contraintes plus fortes. Au lieu de rassurer les utilisateurs, le texte semble plutôt les avoir refroidis. Pendant des années, le devenir des mâchefers d'incinération a été régi par une circulaire du 9 mai 1994. Ce texte a été révisé par l'arrêté du 30 novembre 2011 qui renforce la traçabilité, double le nombre de paramètres surveillés, abaisse les valeurs limites, prend en compte la teneur des polluants piégés dans les mâchefers et pas seulement celle des polluants lixiviables.

Déchets des entreprises : la redevance spéciale en déshérence / CANTO ALBANE

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 62

<http://archives.environnement-magazine.fr/null/dechets-des-entreprises-la-redevance-speciale-en-desherence/0/87193>

Obligatoire depuis 1993, la redevance spéciale n'est appliquée que dans 5 000 communes. Et encore, certaines ont réussi à la vider de sa substance. Selon les textes, la redevance spéciale (RS), dont sont redevables les professionnels, doit être instaurée dans les collectivités qui n'ont pas choisi la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (Reom) et qui prennent en charge les déchets résiduels des administrations, entreprises, commerçants, artisans? En 2008, seulement 5 021 communes l'appliquaient, soit 19,3 % de celles concernées. Dans les collectivités l'ayant adoptée, elle représente entre 5 et 10 % du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) perçue.

Déchets ménagers : la TEOMI patine au démarrage / CANTO ALBANE

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 66

<http://archives.environnement-magazine.fr/null/dechets-menagers-la-teomi-patine-au-demarrage/0/87312>

Si tout est prêt pour intégrer une part variable dans le financement des déchets, les collectivités ne savent toujours pas si c'est obligatoire. Introduire une part variable dans le financement des déchets ménagers pour inciter au tri n'aura pas été chose facile. Si l'idée, formalisée dans la loi Grenelle 1, est confirmée dans le Grenelle 2, il faudra attendre la loi de finance 2012 pour que les instruments financiers soient opérationnels.

Les ordures ménagères valorisées à 90% / CANTO ALBANE

ENVIRONNEMENT MAGAZINE, n° 1723, 31/12/2013, p. 76

<http://archives.environnement-magazine.fr/solutions/-les-ordures-menageres-valorisees-a-90/0/87316>

Depuis avril dernier, le procédé simple et économe d'Oxalor traite les ordures ménagères résiduelles de plusieurs collectivités des Deux-Sèvres. Un procédé de traitement des ordures ménagères résiduelles qui valorise 90 % de la matière, avec retour au sol de l'organique, sans nuisances, peu coûteux et opérationnel : trop beau pour être vrai ? C'est pourtant le pari de plusieurs collectivités locales des Deux-Sèvres.

Techniques routières : la roue tourne pour le recyclage / ARVAULT GUILLAUME

RECYCLAGE RECUPERATION, n° 12/2013, 31/12/2013, p. 45-49

La construction et l'entretien des routes françaises participent à la valorisation de déchets du BTP (granulats, béton) mais aussi d'autres matériaux qui ne sont pas de sa responsabilité (mâchefers d'incinération, laitiers de hauts fourneaux, sables de fonderie). Les nouvelles réglementations sur l'utilisation de matériaux alternatifs en techniques routières et l'objectif de 70% de recyclage pour 2020 pour les déchets du BTP doivent stimuler les initiatives pour éviter les voies sans issue.

Tarn : un pilote de production d'hydrogène à partir des déchets ménagers / LUNEAU SYLVIE

TECHNI.CITES, n° 260, 08/12/2013, p. 36

Alimenter une pile à hydrogène avec les déchets ménagers, c'est le nouveau défi de Tryfil. Ce syndicat mixte départemental de valorisation des déchets ménagers du Tarn vient en effet d'installer un pilote de production d'hydrogène sur son centre d'enfouissement technique (CET). Une première!

Déchets du BTP : le plan d'actions du Gouvernement

MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT (LE), 04/12/2013

<http://www.lemoniteur.fr/201-management/article/actualite/23000914-dechets-du-btp-le-plan-d-actions-du-gouvernement>

Avec 260 millions de tonnes de déchets produits en 2010, dont plus de 90 % de déchets inertes, ce secteur est de loin le plus gros producteur de déchets en France en tonnage absolu. Dans son Plan national de prévention des déchets 2014-2020, soumis à consultation publique, le Gouvernement expose les actions qu'il compte mener vis-à-vis des déchets issus des chantiers.

Projet de plan national de prévention des déchets : 2014-2020 :

http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNPD_2013-11-15.pdf

Bien derrière sa benne

TRAVAIL ET SECURITE, n° 745, 12/2013, p. 28-29

[http://www.travail-et-](http://www.travail-et-securite.fr/archivests/archivests.nsf/(alldocparref)/TS745Complet_1/$file/TS745Complet.pdf?openelement)

[securite.fr/archivests/archivests.nsf/\(alldocparref\)/TS745Complet_1/\\$file/TS745Complet.pdf?openement](http://www.travail-et-securite.fr/archivests/archivests.nsf/(alldocparref)/TS745Complet_1/$file/TS745Complet.pdf?openelement)

Xavier Cornaly, 33 ans, est tuteur ripeur chez Loris Service à Lorient, dans le Morbihan. Mettant ses dix ans d'expérience au service de la prévention, il accompagne les nouveaux à l'occasion de leur entrée dans une profession parmi les plus accidentogènes, lors de leurs premières tournées. Des collectes au cours desquelles le respect des consignes et la vigilance à observer vis-à-vis de l'environnement sont bien évidemment soulignés. Reportage.

Évaluer les émissions de gaz à effet de serre du traitement et de la valorisation des boues. Mise en œuvre de l'outil Gestaboues sur trois filières différentes / REVERDY A.L., PRADEL M.

TECHNIQUES SCIENCES METHODES, n° 11, 30/11/2013, p. 71-85

La production de boues des stations de traitement des eaux usées (STEU) françaises a continuellement augmenté au cours des dernières années et atteignait plus de 1100000 tonnes de matières sèches en 2008. En France, il existe quatre voies principales d'élimination de ces boues : l'épandage direct ou après compostage, l'incinération et la mise en décharge. Ces différentes voies d'évacuation, ainsi que les traitements qui sont appliqués sur les boues sont responsables de la production de gaz à effet de serre (GES). Pour aider les gestionnaires de STEU à mieux appréhender l'impact de leurs installations – depuis la production de boues brutes jusqu'à leur valorisation finale – sur le réchauffement climatique, un outil a été mis en place : Gestaboues.

Cet article présente, dans une première partie, la méthodologie développée pour quantifier les flux de matières et d'énergie ainsi que les émissions de GES générées tout au long des procédés de traitement et de valorisation des boues issues des STEU. La seconde partie de l'article présente le fonctionnement et les résultats proposés par l'outil Gestaboues au travers de la réalisation d'un exemple concret sur une STEU où trois filières de traitement et de valorisation des boues sont comparées.

Déchets ménagers : mettre en œuvre une tarification incitative

TECHNIQUES SCIENCES METHODES, n° 11, 30/11/2013

La tarification incitative apparaît comme une réponse aux objectifs de prévention des déchets et de recyclage, en même temps qu'une voie de maîtrise des coûts. Un dispositif qui requiert, de la part de la collectivité, des efforts en termes de méthode, de transparence et de communication.

Déchets du BTP : des filières de recyclage plus ou moins matures / NICOLAS JULIE

MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT (LE), n° 5740, 29/11/2013, p. 47-52

<http://www.lemoniteur.fr/139-entreprises-de-btp/article/actualite/22948912-dechets-du-btp-des-filieres-de-recyclage-plus-ou-moins-matures>

Traitement et valorisation des déchets sont au coeur des débats, y compris au salon Pollutec Horizons qui se tiendra à Villepinte du 3 au 6 décembre. Diverses initiatives sont en cours afin de recycler les déchets issus des chantiers de construction et de démolition. Si leur tri entre dans les habitudes, il reste encore beaucoup à faire pour que ces déchets soient réellement valorisés. Certaines filières se veulent exemplaires, tandis que d'autres commencent tout juste à émerger et à se structurer.

Gestion des déchets post-catastrophes : un guide à l'attention des régions et des départements

LOCALTIS.INFO, 02/12/2013

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250266275857&cid=1250266275592>

Le nouveau cadre législatif et réglementaire de la planification des déchets prévoit qu'à compter du 1er janvier 2013, les plans de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGD-ND) et dangereux (PPGD-D), relevant respectivement des départements et des régions, comprennent des mesures permettant d'assurer la gestion des déchets en situations exceptionnelles (inondations, tornades, avalanches, glissements de terrain, cyclones outre-mer...), notamment celles susceptibles de perturber leur collecte et leur traitement.

Télécharger le mémo pratique réalisé par l'Ademe et le ministère de l'Ecologie:

<http://www.localtis.info/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnocache=true&blobwhere=1250168256493&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs>

Redevance incitative et poubelles intelligentes / COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES (FRANCE). SERVICE JURIDIQUE

COURRIER DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX (LE), n° 274, 12/2013, p. 48

Le maire est compétent pour la mise en place de la redevance ou taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Or ce dispositif implique le traitement de données à caractère personnel.

Des déchetteries mobiles pour recueillir les encombrants / DA CRUZ NATHALIE, MONTEAGLE ALAIN

COURRIER DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX (LE), n° 274, 12/2013, p. 22

Pour faciliter la collecte des encombrants et limiter les dépôts sauvages d'objets ou de déchets divers sur la voirie, la communauté d'agglomération Est Ensemble a mis en place des « déchetteries mobiles ». En effet, dans certaines communes, seuls 50 % des habitants disposent d'un véhicule pour se rendre à une déchetterie fixe. Alain Monteagle, vice-président à la prévention et à la valorisation des déchets, revient sur la mise en œuvre et les améliorations à venir.

Les 11 lettres d'information documentaire thématiques mensuelles, proposées par le réseau des documentalistes du CNFPT, traitent des informations relatives aux champs de l'action publique locale :

1. Action éducative et sport
2. Aménagement et développement durable des territoires
3. Culture
4. Droit public, collectivités territoriales, citoyenneté, achat public
5. Finances et gestion locale
6. Formation professionnelle, ingénierie de formation, pédagogie
7. Information, systèmes d'information
8. Sécurité, police municipale
9. Sécurité, sapeurs-pompiers et risques majeurs
10. Services techniques urbains et infrastructures publiques
11. Solidarité, cohésion sociale, enfance (lettre bimensuelle)

L'objectif de ces lettres est de fournir au lecteur une veille documentaire et de lui fournir des informations issues de la presse, de publications professionnelles et du web.

Les référents-documentalistes de ces lettres sont :

Brigitte BONIN (lettres n°6 et 7), Chantal COUPIGNY (lettre n° 2), Florence FLEURY (lettre n°4), Bérangère GODEMENT (lettres n°11), Hélène JURAIN (lettre n°3), Catherine LE QUERRE (lettre n°5), Annie MOREAU (lettres n°8 et 9), Fabienne ODILE (lettre n°10), Dorothée PLARD (lettre n°1).

D'autres thématiques viendront prochainement enrichir cette veille :

- Communication
- Europe, coopération internationale
- Fonction publique territoriale, statut
- Santé